

Réussir  
ensemble

mon  
ESPACE  
SANTÉ

BIENVENUE





# Introduction globale



# Feuille de Route de Numérique en Santé

**16 juillet 2019** l'Assemblée Nationale adopte le projet de loi Ma Santé 2022 (volet numérique)

- **Objectif:** accélérer la transformation numérique de la santé pour répondre aux attentes des citoyens et des professionnels de santé et du médico social (PDSMS)
- **Moyens:** assurer une cohérence territoriale des outils pour les PDSMS et mettre à disposition de l'information auprès des usagers via :
  - le dossier médical partagé (DMP)
  - Mon espace Santé (MES)
  - Le HealthData Hub
  - Les télésoins
  - l'e-prescription

# Contexte

Le numérique dans la santé et le médicosocial :

- Se diffuse rapidement et de manière **irréversible** (Ma santé 2022, Covid)
- Est appelé à prendre plus d'importance dans la réponse aux **défis de santé publique**
- Participe au renforcement de la **qualité et de l'efficience** de notre système de santé
- Participe au déverrouillage des **clivages** traditionnels (ville hôpital, interprofession)
- Nécessite une prise en compte des **enjeux éthiques** associés
- Ne doit **pas pénaliser les citoyens du non-numérique** qui sont souvent en situation de grande fragilité, particulièrement dans le domaine de la santé

# Définition de la e-santé

**HAS** : Le terme «e-santé» recouvre un vaste domaine d'applications des technologies de l'information et de la télécommunication (NTIC) au service de la santé

**OMS** : L'e-santé se définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne »

- Elle se définit également comme « l'utilisation des outils de production, de transmission, de gestion et de partage d'informations numérisées au bénéfice des pratiques tant médicales que médico-sociales »
- Ces outils ou processus impliquent ou non de l'intelligence artificielle ou de la robotique

# Définition de la télé-médecine

La **télé-médecine** regroupe l'ensemble des pratiques médicales qui permettent aux patients d'être pris en charge à distance grâce aux TIC santé. Elle **réglémentée en France depuis 2009**.

Le Code de la Santé publique définit les **5 types d'actes médicaux** qui en relèvent :

## La télé-consultation

Pratique qui permet à un professionnel médical de consulter un patient à distance. Dans le cadre d'une téléconsultation, le patient peut avoir à ses côtés un professionnel de santé assistant le professionnel à distance ainsi qu'un psychologue

## La télé-expertise

Pratique qui consiste, pour un professionnel médical, à solliciter l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux experts à partir d'éléments du dossier médical du patient

## La télésurveillance médicale

Elle permet à un professionnel de santé d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical du patient pour prendre des décisions sur sa prise en charge

## La téléassistance médicale

Acte qui relève de la télé-médecine et permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel au cours de la réalisation d'un acte

## Réponse médicale

La réponse médicale apportée dans le cadre de la **régulation médicale** lors des appels passés auprès du SAMU ou des centres 15 fait partie des actes de télé-médecine

# Feuille de route du numérique en santé

## 5 GRANDES ORIENTATIONS

## 30 ACTIONS

### ORIENTATION 1

RENFORCER  
LA GOUVERNANCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

### ORIENTATION 2

INTENSIFIER  
LA SÉCURITÉ ET  
L'INTEROPÉRABILITÉ  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

### ORIENTATION 3

ACCÉLÉRER  
LE DÉPLOIEMENT  
DES SERVICES  
NUMÉRIQUES  
SOCLES

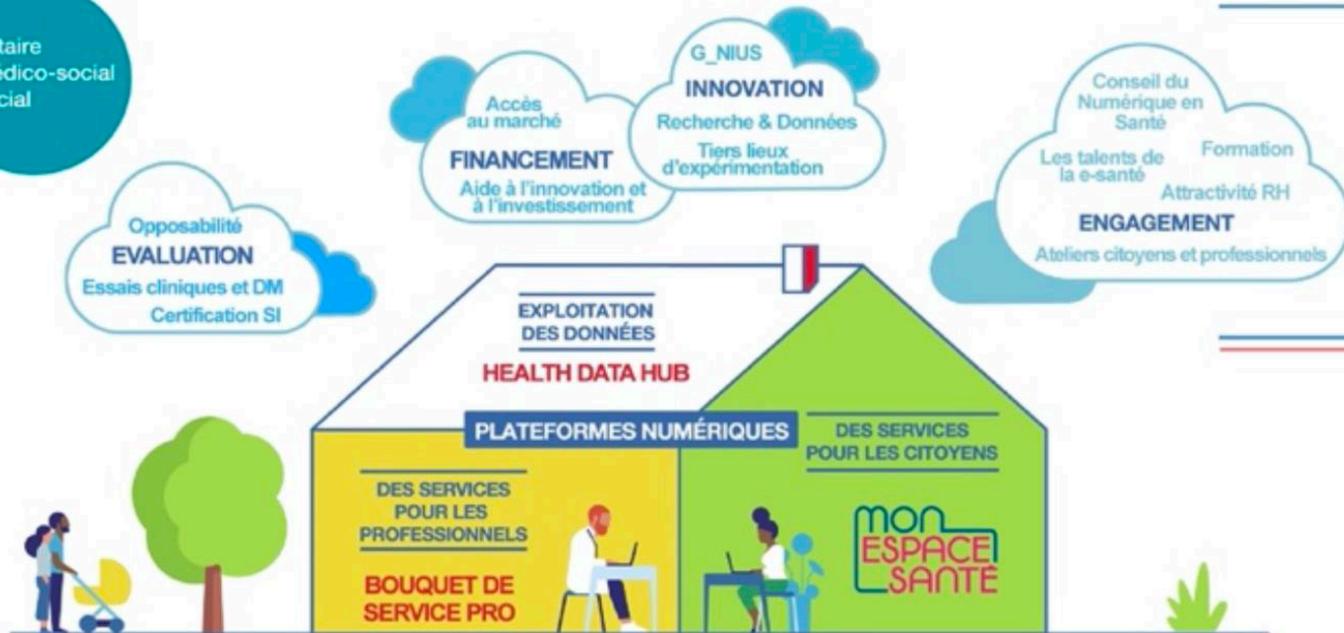
### ORIENTATION 4

DÉPLOYER  
AU NIVEAU  
NATIONAL DES  
PLATEFORMES  
NUMÉRIQUES  
DE SANTÉ

### ORIENTATION 5

SOUTENIR  
L'INNOVATION  
ET FAVORISER  
L'ENGAGEMENT  
DES ACTEURS

Sanitaire  
+ médico-social  
+ social



La Stratégie d'Accélération "Santé Numérique" contribue à la réalisation des actions de l'orientation 5

**ORIENTATION 5**

SOUTENIR L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS

**ORIENTATION 4**

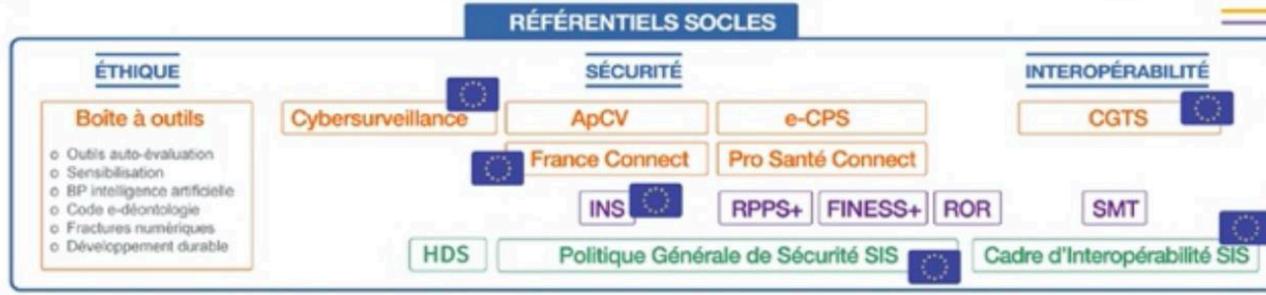
DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ

**ORIENTATION 3**

ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMÉRIQUES SOCLES

**ORIENTATION 2**

INTENSIFIER LA SÉCURITÉ ET L'INTEROPÉRABILITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ



Documents de référence    Gisement de données    Outils

# Feuille de route du numérique en santé

## ORIENTATION 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE

1<sup>ère</sup> ORIENTATION  
Renforcer la gouvernance du numérique en santé



Délégation ministérielle au numérique en santé  
DNS

**DNS (Délégation ministérielle du numérique en santé) :** Pilote l'ensemble des chantiers de la transformation numérique (rattachée directement au ministre des Solidarités et de la santé)



AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

**ANS (Agence du Numérique en Santé) :** Mise en œuvre opérationnelle de la politique du numérique en santé



LE CONSEIL DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

**CNS (Conseil du numérique en santé) :** Débattre des grandes orientations de la politique du numérique en santé et impliquer tous les acteurs  
*Fracture numérique / Formation / Développement économique / Bénéfices de la e-santé*



ASSISES CITOYENNES NUMÉRIQUE EN SANTÉ

**Comités avec l'écosystème : comité citoyen** du numérique en santé (restitués lors des assises citoyennes), PS, structures, territoires, industriels



POUR MA SANTÉ JE DIS OUI AU NUMÉRIQUE

**Cellule éthique :** Inscrire les actions dans un cadre de valeurs humanistes

# Feuille de route du numérique en santé

## ORIENTATION 2 : INTENSIFIER L'ÉTHIQUE, LA SÉCURITÉ ET L'INTEROPÉRABILITÉ

2<sup>ème</sup>

ORIENTATION

Intensifier l'éthique, la sécurité et l'interopérabilité des SI en santé



**Pour les PDSMS** : L'annuaire santé recense à l'échelle nationale l'ensemble des informations d'identification des professionnels de santé, d'une partie des professionnels du médico-social (détails sur l'identité, les qualifications, les activités, l'adresse de messagerie sécurisée) et des structures dans lesquelles ils exercent



**Pour les usagers**: Généralisation de l'identification numérique issue d'un même référentiel national (INS)

e-CPS



**e-CPS, appli Carte Vitale** : La dématérialisation des moyens d'authentification va permettre e sécuriser l'accès aux téléservices

# L'identité nationale de santé (INS)



Chaque personne est dotée d'une **INS**, un matricule pérenne et unique pour sécuriser les données de santé des usagers et faciliter/fiabiliser l'échange et le partage des données de santé entre les professionnels de santé.

L'INS provient des **bases nationales de référence**. Elle comprend l'ensemble des informations numériques renvoyées par le téléservice INSi.

L'INS est constituée par :

Le **matricule INS** qui correspond au NIR ou au NIA pour les personnes non nées en France.

- **Tous les usagers** (sauf les étrangers de passage) disposent d'un matricule INS
- **Le matricule INS correspond au numéro de sécurité sociale** lorsque l'utilisateur est lui-même l'assuré. Lorsque l'utilisateur est différent de l'assuré, dans le cas d'un enfant par exemple, le matricule INS sera différent du numéro de sécurité sociale servant au remboursement des soins.

Les **cinq traits d'identité**

- Nom de naissance
- Prénom(s) de naissance
- Date de naissance
- Sexe
- Lieu de naissance.

COMpte RENDU D'HOSPITALISATION  
LE 12/02/2021

IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS) :

Nom de naissance : GARCIA-HAMMADI

Prénom(s) de naissance : Sarah-Lou Anna

N(e) le : 21/01/1977 Sexe : F

Lieu de naissance (code INSEE) : D1154

N° matricule INS : 2 77 01 01 154 003 29

Identité qualifiée

MOTIF D'HOSPITALISATION :  
Fracture

Callouts from the diagram:

- Trait d'identité INS N°1 (Nom de naissance)
- Trait d'identité INS N°2 (Prénom(s) de naissance)
- Trait d'identité INS N°3 (Date de naissance)
- Trait d'identité INS N°4 (Sexe)
- Trait d'identité INS N°5 (Lieu de naissance)
- N° matricule INS

# Feuille de route du numérique en santé

## ORIENTATION 3 : ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMÉRIQUES SOCLES

3<sup>ème</sup>



ORIENTATION

Accélérer le déploiement des services numériques socles

La feuille de route comporte **quatre principaux services** pour échanger et partager les données de santé en toute confiance :



**DMP** : Dossier Médical Partagé, pour stocker toutes les données qu'il est utile de partager, entre le patient et les professionnels qui le prennent en charge tout au long de son parcours



**MSS** : messageries sécurisées de santé pour sécuriser l'échange d'information de santé entre PDS et entre PDS et patients

e-Préscription

**e-prescription** pour simplifier et sécuriser le circuit de transmission de l'ordonnance depuis la prescription jusqu'à la dispensation par le pharmacien

Services numériques territoriaux de coordinations de parcours inscrits dans le programme **e-parcours**

# Feuille de route du numérique en santé

## ORIENTATION 4 : DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ

4<sup>ème</sup>

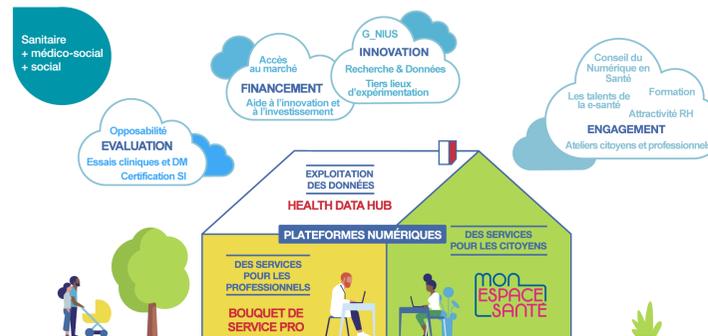


ORIENTATION

Déployer au niveau national des plateformes numériques de santé

Les pouvoirs publics organisent la **mise en œuvre de trois plateformes** pour gagner en agilité tout en conservant une souveraineté par la maîtrise des règles d'urbanisation, d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique :

**Pour les PDSMS**  
**Bouquet de services**  
communicants



**Pour les usagers : Mon Espace Santé** permet à chaque citoyen, acteur du système de santé, de choisir et d'accéder à des services numériques de santé dans un cadre sécurisé et avec une navigation fluide

**HealthData Hub** : la plateforme des données de santé pour rassembler les données de santé dans un même schéma d'urbanisation sécurisé

# Feuille de route du numérique en santé

## ORIENTATION 5 : STIMULER L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS

5<sup>ème</sup>  
ORIENTATION  
Soutenir l'innovation, évaluer et favoriser l'engagement des acteurs



«**Tour de France de la e-santé**», des rencontres ont été organisées dans tous les territoires de septembre 2019 à février 2020



«**Ateliers citoyens du numérique en santé** », les usagers définissent les besoins de leur futur espace numérique de santé, valident les principes ergonomiques et testent les premières maquettes

### De grands programmes d'investissement



**HOP'EN** pour le soutien aux systèmes d'information hospitaliers



**Plan « Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) numérique »** pour aider les structures médico-sociales à s'inscrire pleinement dans le virage numérique



**Sécurité** de la Santé

### Des plateformes dédiées



**Portail G\_NIUS** : le Guichet National de l'Innovation et des Usages en e-Santé



**Plateforme de formation e-santé** : vidéos pédagogiques et guides pratiques créés par l'ANS et des partenaires (CNSA, industriels, ...) - <https://esante-formation.fr/>



# Introduction à mon espace santé



# Qu'est-ce que Mon espace santé ?

Un service à destination **des citoyens** mais qui implique aussi les professionnels de santé.

Un service **construit en concertation avec l'ensemble de l'écosystème** : usagers et associations de patients mais aussi professionnels de santé, institutions, acteurs de terrain et industriels.

Une **interface fluide** et conçue pour une consultation sur mobile, tablette et ordinateur.

# Pourquoi mon espace santé ?



Mon espace santé s'adresse à **tout usager** du système de santé français et **le rend acteur de sa santé**



C'est un **espace de confiance** personnel, pour stocker **ses données de santé** et les partager avec des professionnels de santé ou des **services de santé référencés par la puissance publique**



Il **simplifie le parcours santé** de l'utilisateur tout au long de sa vie



Mon espace santé **va sécuriser** la gestion des données de santé des citoyens

# Des fonctionnalités centralisées dans un seul espace

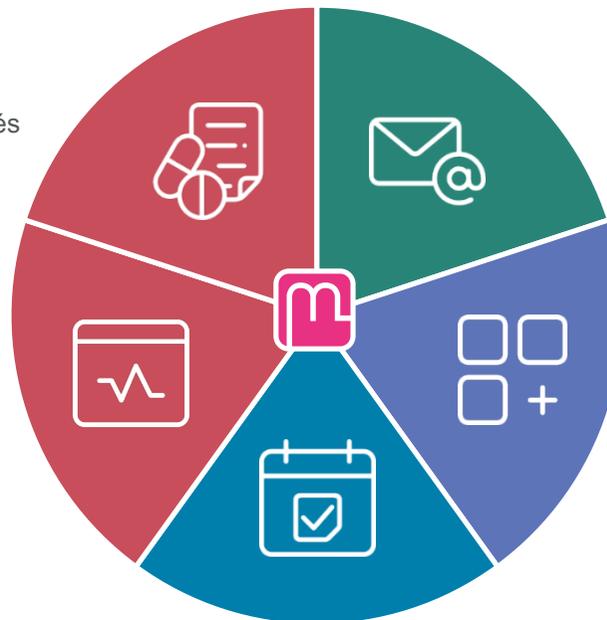
Grâce à Mon espace santé, l'utilisateur aura accès à 4 fonctionnalités majeures :

## Un dossier médical

Consultation et alimentation des **documents** ajoutés par l'utilisateur ou ses professionnels de santé (ordonnance, compte rendu d'hospitalisation, biologies...)

Alimentation et consultation par l'utilisateur de son **profil médical** : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé, ...

Cette brique s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs.



## Une messagerie

Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance de l'équipe de soins de l'utilisateur via un service de **messagerie sécurisée** de santé.

## Un catalogue de service

Accès à des applications de santé labellisées par l'État via un « **store** » **santé** (Portails patients, applications et objets connectés référencés).

## Un agenda

Agrégations des **événements** liés au parcours de soins de l'utilisateur via un agenda.

# Pourquoi utiliser Mon espace santé ?

## ➔ Je stocke, je ne perds plus mes documents et je les partage facilement

« ne perdez plus vos ordonnances et vos résultats d'examen, stockez-les en toute sécurité sur Mon espace santé ! »

Mon espace santé stocke mes données de santé de manière sécurisée et j'y ai accès à tout instant. Plus besoin de s'inquiéter de la perte de mes documents de santé.

*Exemple : En rendez-vous avec mon PS, si j'ai oublié mon compte-rendu d'analyse, je peux lui partager le document enregistré dans Mon espace santé. Cette fonction est également très utilisée si je change de médecin !*

## ➔ Je reçois des documents par mon médecin, l'hôpital, mon laboratoire d'analyse, et les acteurs engagés dans le suivi de ma santé

Les acteurs impliqués dans le suivi de ma santé ont la possibilité de me transférer des documents via Mon espace santé. Si mon professionnel de santé ne le fait pas instinctivement, je le lui demande car il a à sa disposition tous les moyens pour se faire.

*Exemple : Après une consultation mon médecin pourra m'envoyer mon ordonnance par messagerie ainsi que toute documentation utile concernant une pathologie etc.*

## ➔ Je n'oublie plus mes rendez-vous de prévention

« Soyez au courant des examens de prévention à réaliser pour ne pas tomber malade ou détecter au plus tôt un souci »

# Pourquoi utiliser Mon espace santé ?

## ➔ Préparation à l'hôpital : simplifier et sécuriser sa préadmission à l'hôpital

*« Si vous remplissez votre profil médical et vos documents de santé et que vous les partagez par messagerie sécurisée, votre établissement aura toutes les données nécessaires à la prise en charge »*

Lors de mon admission, je donne mon INS à mon établissement de santé pour qu'il puisse m'envoyer les informations concernant ma santé (ex : compte-rendu d'analyse, carte de mutuelle, etc. ).

## ➔ Je conserve mes données dans un espace sécurisé

Toutes les données stockées dans Mon espace santé sont hébergées sur des serveurs localisés en France.

## ➔ Je suis rassuré en cas d'urgence

*« si votre dossier médical est complet dans Mon espace santé, en cas d'urgences, soyez rassuré, on aura tout pour vous soigner »*

## ➔ Je récupère automatiquement mon dossier médical

*« retrouvez votre ordonnance ou votre compte rendu après votre consultation ou votre opération ! »*

# Vidéo de présentation



[Mon espace santé - Inaya - YouTube](#)

# Une création par défaut pour tous les citoyens

La loi OTSS de juillet 2019 prévoit la création par défaut, sauf opposition de la personne



Toutes les personnes rattachées à un régime d'assurance maladie français sont notifiées de l'arrivée de Mon espace santé



Un courrier (mail ou postal) fournit les modes d'opposition et d'accès au service



Si l'utilisateur active son accès, Mon espace santé est créé



Si l'utilisateur s'oppose, Mon espace santé ne sera pas créé



Au bout d'un mois après l'envoi du courrier, si l'utilisateur ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est créé par défaut.** Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.



# Activation de Mon espace santé



# Concrètement, comment se passe l'activation ?

Pour activer Mon espace santé, je suis invité à suivre plusieurs étapes :



Réception d'une notification par mail ou par courrier contenant mon code d'activation  
(et ceux de mes enfants mineurs)

1



Activation du compte sur monespacesante.fr

2



Découverte de Mon espace santé et enrichissement du profil médical

3

*NB : L'utilisateur peut choisir de s'opposer à l'activation de son espace santé dès l'étape 2.*

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 1 Notification de l'utilisateur

En tant qu'utilisateur je suis notifié de la création de son espace santé **par mail ou par courrier** (si l'adresse mail n'est pas connue ou certifiée).



En cas d'envoi mail, il contient :

- ▶ Une rapide présentation de Mon espace santé
- ▶ Un lien vers le site Monespacesante.fr
- ▶ Le code provisoire nécessaire à l'activation ou l'opposition du service Mon espace santé

### J'ai des enfants mineurs ?

Je reçois un e-mail pour chaque enfant rattaché contenant des codes provisoires uniques pour chacun de mes enfants.



Bonjour,

Comme l'ensemble des citoyens français, vous allez bénéficier d'un nouveau service sécurisé, **Mon espace santé**, qui vous permet d'être acteur au quotidien de votre santé et de celle de vos proches.

Dans un délai d'un mois à partir de la réception de cet email, le service **Mon espace santé** sera créé automatiquement pour `$(vars["eens.PrenomFuturTitulaire"]) $(vars["eens.NomFuturTitulaire"])`. Avec votre carte Vitale et le code provisoire ci-dessous, vous pouvez :



- **activer sans attendre le service ;**
- **ou vous opposer à sa création automatique.** Vous pourrez à tout moment changer d'avis et ouvrir plus tard votre accès personnel à **Mon espace santé**.

Code provisoire pour `$(vars["eens.PrenomFuturTitulaire"]) $(vars["eens.NomFuturTitulaire"])`  
`$(vars["eens.CodeEnrolement"])`

Ce code provisoire est confidentiel et valable `$(vars["eens.DelaiOpposition"])` mois à partir de la réception de cet email.

**SE CONNECTER À MON ESPACE SANTÉ**

Avec **Mon espace santé**, vous pouvez :

- consulter et conserver toutes vos informations de santé grâce au dossier médical partagé (DMP) ;
- échanger avec les professionnels de santé qui assurent votre suivi grâce à une messagerie sécurisée.

Et dès 2022,

- suivre vos rendez-vous médicaux grâce à un agenda ;
- découvrir des applications utiles pour votre santé disponibles dans **Mon espace santé**.

Et dès 2022,

- suivre vos rendez-vous médicaux grâce à un agenda ;
- découvrir des applications utiles pour votre santé disponibles dans **Mon espace santé**.

Pour en savoir plus sur le service Mon espace santé, rendez-vous sur le site

[\\$\(vars\["eens.URI\\_Site"\]\)](#)

Avec toute mon attention,

`$(vars["eens.SignatureCourrier"])`

Le service Mon espace santé mis en œuvre par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé garantit la protection de vos données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. L'envoi de cet email s'inscrit dans le cadre du traitement de données dénommé « Mon espace santé » mis en œuvre conjointement par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Pour en savoir plus sur le traitement et sur vos droits, rendez-vous sur [\\$\(vars\["eens.URI\\_SiteJuridique"\]\)](#)

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 1 Notification de l'utilisateur



En cas d'envoi courrier, l'enveloppe contient :

- ▶ Un flyer d'information en 4 volets
- ▶ Un courrier de notification

Il contient le **code provisoire** nécessaire à l'activation (ou l'opposition) du service Mon espace santé pour chaque membre de la famille (parent & enfants mineurs)

**J'ai des enfants mineurs ?**  
Je reçois également un courrier pour chacun de mes enfants contenant leur code provisoire unique.

**3 AVANTAGES QUI VOUS FACILITENT LA VIE**

- STOCKEZ VOS DOCUMENTS DE SANTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ**  
Vos résultats d'analyses, informations, radiés, s'inscrivent dans Mon espace santé. Ils sont accessibles tout le temps et de n'importe où.
- PLUS BESOIN D'EMPORTER VOS DOSSIERS**  
Avec votre activation, ils peuvent accéder à vos documents de santé, directement depuis l'ordinateur sécurisé et notamment en cas d'urgence.
- ÉCHANGEZ DE FAÇON SÉCURISÉE AVEC VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ**  
Via la messagerie sécurisée, vos professionnels peuvent vous contacter et vous envoyer des données confidentielles.

**UTILISER MON ESPACE SANTÉ, C'EST SIMPLE**

Envoyez-vous sur [monespace.sante.fr](https://monespace.sante.fr) et cliquez sur "Je m'active".

Téléchargez l'application Mon espace santé sur [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.monospace) ou [l'App Store](https://apps.apple.com/fr/app/mon-espace-sante/id1511111111).

**VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?**

3422 Service client

An 1000 de vos données de santé à 100%

Mon nom ou celui de mon ayant droit :  
NOM\_TITUL1 PRENOM\_TITUL1

1000216599 #201 146  
corps CI 2180 20 04 21 89 LILLE CTC

3422 Service client

Mme DURAND PIERRETTE  
96 RUE DES ADRESSSESSE  
69100 VILLEURBANNE

Le 20/04/2021

**mon ESPACE SANTÉ**

> AVEC MON ESPACE SANTÉ, VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ

Madame DURAND,

Vous allez bénéficier de Mon espace santé. Ce nouveau service public, numérique et sécurisé, hébergé en France, vous permet d'être acteur au quotidien de votre santé et de celle de vos proches.

Avec Mon espace santé, vous pouvez :

- stocker, classer et décider avec qui vous partagez vos informations de santé ;
- échanger avec les professionnels qui assurent votre suivi médical grâce à une messagerie de santé sécurisée.

Et prochainement :

- suivre vos rendez-vous médicaux grâce à un agenda ;
- découvrir des services numériques utiles pour votre santé disponibles dans Mon espace santé.

Le service Mon espace santé sera créé automatiquement pour PRENOM\_TITUL1 NOM\_TITUL1 dans un délai de 6 semaines à partir de l'envoi de ce courrier. Avec votre carte Vitale et le code provisoire ci-dessous, en vous connectant à [monespace.sante.fr](https://monespace.sante.fr), vous pouvez :

- activer sans attendre le service Mon espace santé ;
- ou vous opposer à sa création.

Vous pouvez à tout moment changer d'avis : clôturer votre espace ou l'activer si vous ne l'avez pas fait.

**Code provisoire pour Pierrette Durand**  
123456789ABC

Ce code est valable 6 semaines à partir de la date d'envoi de ce courrier.

Avec toute mon attention,  
Votre correspondant Mon espace santé.

Le service Mon espace santé mis en œuvre par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé garantit la protection de vos données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. L'envoi de ce courrier s'inscrit dans le cadre du traitement de données automatisé « Mon espace santé » mis en œuvre conjointement par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Pour en savoir plus sur le traitement et vos droits, rendez-vous sur [monespace.sante.fr/monespace/monespace](https://monespace.sante.fr/monespace/monespace).

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 2 Création du compte

Je me rends sur monespacesanté.fr.  
Pour activer mon compte j'ai besoin de :

- ▶ Mon code provisoire\*
- ▶ Ma carte Vitale
- ▶ 5 minutes

*\*En cas d'oubli ou de perte de son code, il est possible de demander la génération d'un nouveau code. Il sera envoyé par mail ou par SMS.*

mon ESPACE SANTÉ

### Je m'identifie

Pour garantir la protection de vos données nous avons besoin d'un moyen d'identification fort.

Code provisoire composé de 12 caractères  
Ex: CODEVAL00001

[Où trouver ce code provisoire ?](#)

Numéro de sécurité sociale  
Ex: 2 75 08 75 588 010 11

[Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?](#)

Ma carte Vitale

Carte Vitale sans photo

Carte Vitale avec photo

Continuer

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 2 Création du compte

Le parcours d'enrôlement peut alors commencer.

J'ai le choix : je peux **activer** ou **m'opposer** à Mon espace santé !

En cas d'opposition, je peux revenir à tout moment sur ma décision en me connectant sur monespacesanté.fr

Inversement, si j'ai activé mon espace santé et que je change d'avis, je peux peut demander sa fermeture.



Bonjour Martine !



J'active Mon espace santé

J'active Mon espace santé et j'accède à mon dossier médical, mes documents et mes mesures de santé.



Je m'oppose à la création de Mon espace santé

Si je change d'avis, je peux à tout moment ouvrir Mon espace santé.



J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) et la [Politique de protection des données personnelles](#).

Continuer

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 2 Création du compte

En cliquant sur « j'active Mon espace santé », je suis invité à :

- ▶ Vérifier mes coordonnées de contact (et les modifier si elles sont incorrectes)
- ▶ Choisir mon identifiant et mot de passe pour me connecter à mon compte.

Une fois ces éléments validés, le compte est alors activé.

*En cas d'opposition, je peux télécharger une attestation d'opposition au service Mon espace santé. Je peux revenir à tout moment sur ma décision en me connectant sur monespacesanté.fr*

mon  
ESPACE  
SANTÉ



Mon espace santé a bien été activé !

Je peux dès à présent découvrir toutes les fonctionnalités de Mon espace santé et commencer à compléter mon profil.

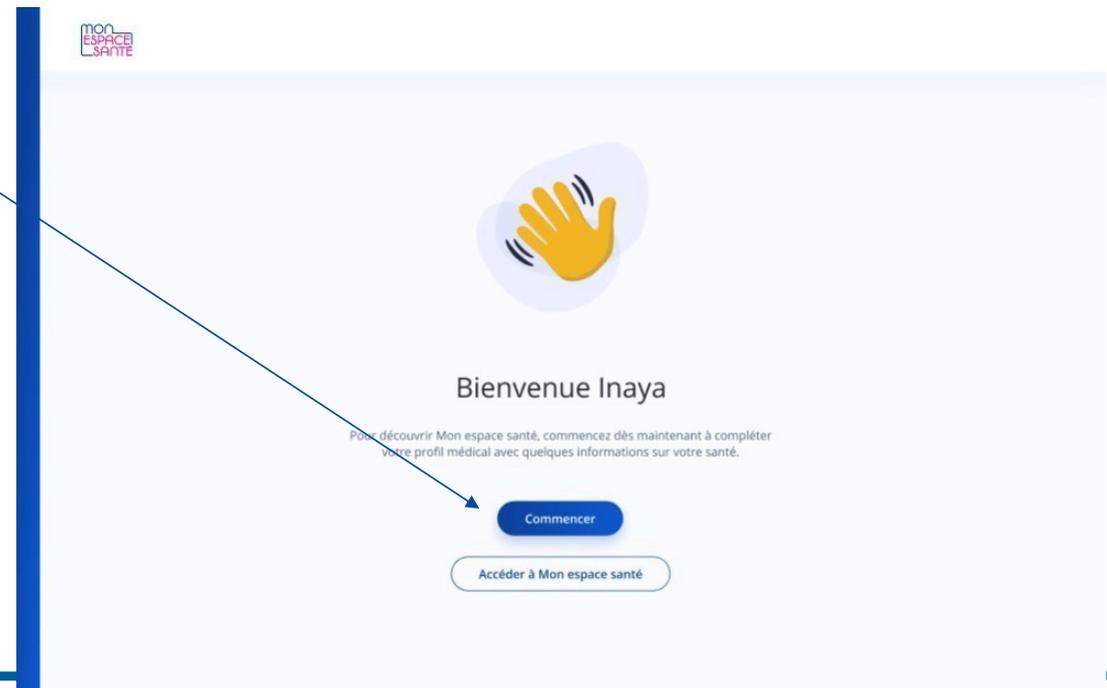
Découvrir Mon espace santé

Gérer un autre profil rattaché

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 3 Découverte de Mon espace santé et enrichissement du profil médical

Une fois mon compte activé, je suis invité à renseigner mes premières informations sur mon profil pour me familiariser avec l'outil.



# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## 3 Découverte de Mon espace santé et enrichissement du profil médical

Je renseigne :

- ▶ Des mesures de santé (taille, poids)

Quel est ma taille ?  
1,55 m

Quel est mon poids ?  
56,1 kg

- ▶ Des informations de santé (maladie ou autre sujets de santé, allergies, traitements en cours ou terminés)

Est-ce que j'ai des maladies ou autres sujets de santé ?

Ajouter une maladie ou un autre sujet de santé

Ajouter une allergie

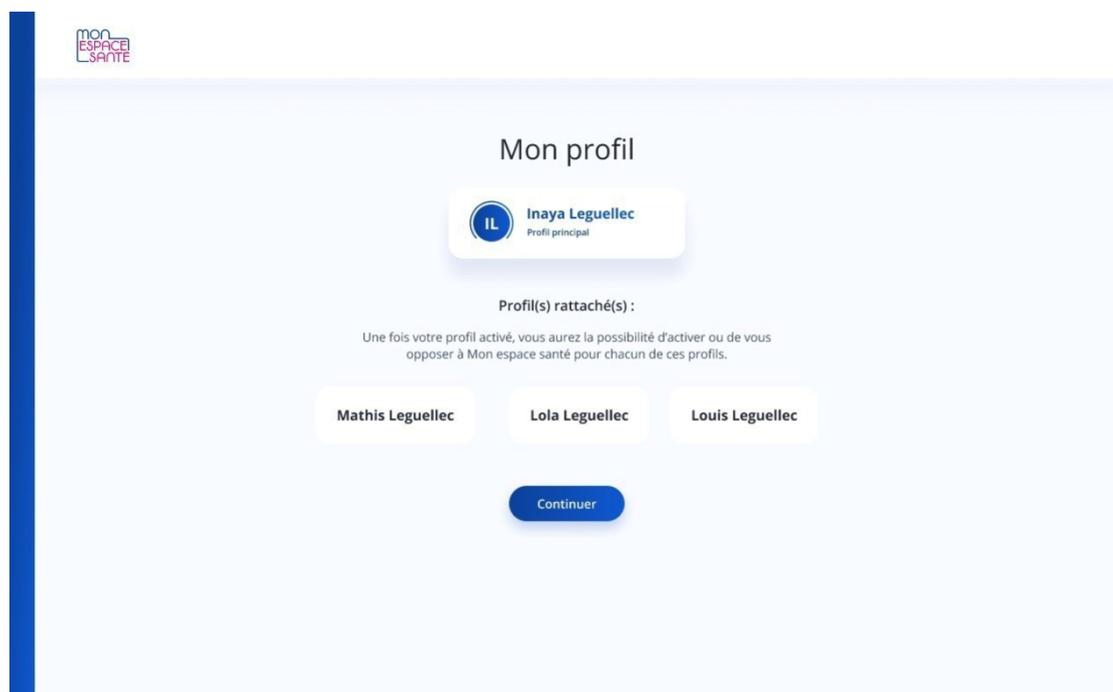
Ajouter un traitement

# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## ET SI J'AI DES ENFANTS MINEURS ?

Une fois le compte de l'utilisateur majeur activé. Si celui-ci possède des enfants, il peut poursuivre avec l'activation (ou l'opposition) de l'espace santé de ses enfants mineurs.

A noter qu'il est également possible d'enrôler un enfant mineur avant d'activer (ou d'opposer) le compte du parent.



# Concrètement, comment se passe l'activation ?

## ET SI JE RENCONTRE LA MOINDRE DIFFICULTE DANS LE PARCOURS ?

Si l'utilisateur rencontre un problème au moment de l'activation de son compte, il peut contacter le support utilisateur.

Les agents seront identifier le problème et répondre aux questions de la personne.

Ils peuvent également remonter les problèmes les plus fréquents à l'équipe en charge du produit pour l'améliorer le service.

3422

Service gratuit  
+ prix appel



## Les fonctionnalités



# Les premières fonctionnalités de Mon espace santé

The screenshot shows the 'Mon espace santé' interface for a user named Inaya M. The navigation bar includes 'Accueil', 'Profil Médical', 'Documents', and 'Messages'. The main content area features a welcome message: 'Vous avez la main sur votre santé. Bonjour Inaya, Mon espace santé vous permet de conserver et partager vos données et documents de santé en toute confidentialité.' Below this are two buttons: 'Compléter mon profil médical' and 'Ajouter un document de santé'. An illustration of a woman sitting on a sofa with a laptop and various health icons is positioned to the right. The 'Informations' section states: 'Pour vous aider, votre attestation covid, des informations et des conseils vous sont partagés quotidiennement.' There are three main cards: 'Mes vaccinations' (with a sub-card 'Compléter la rubrique vaccination'), 'Mon contact de confiance' (with a sub-card 'Ajoute un contact de confiance'), and a partially visible card on the left. A navigation bar at the bottom of the interface shows left and right arrows.



# Le profil médical Maquette - démo



# Les premières fonctionnalités de MES

## Le profil médical

**Profil médical**  
Je complète mon profil médical pour retrouver facilement toutes les informations importantes qui caractérisent ma santé.

**Maladies et sujets de santé**

- Traitements
- Allergies
- Vaccinations
- Mesures
- Antécédents familiaux
- Infos administratives
- Historique de soins

**J'ajoute mes maladies et autres sujets de santé**  
Je peux renseigner l'ensemble de mes maladies et autres sujets de santé (exemples : maladie grave, suivi dentaire, grossesse, douleurs chroniques, opérations...).

**Synthèse de mon profil médical**  
Je télécharge une synthèse de mes maladies, mesures et informations administratives. Je pourrai partager ce document auprès de mes professionnels de santé.

**Le profil médical est composé des :**

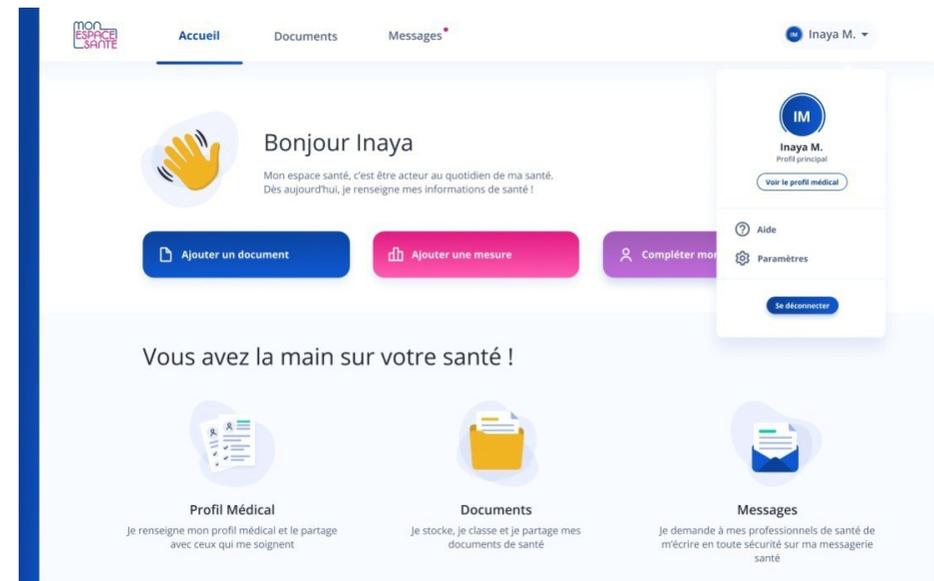
- Maladies et sujets de santé
- Traitements
- Allergies
- Vaccinations
- Mesures
- Infos administratives
- Historique de soins

**Les actions possibles sur les pages du profil médical à la première connexion sont :**

- L'ajout d'une maladie
- Le téléchargement du profil médical

# Le profil médical

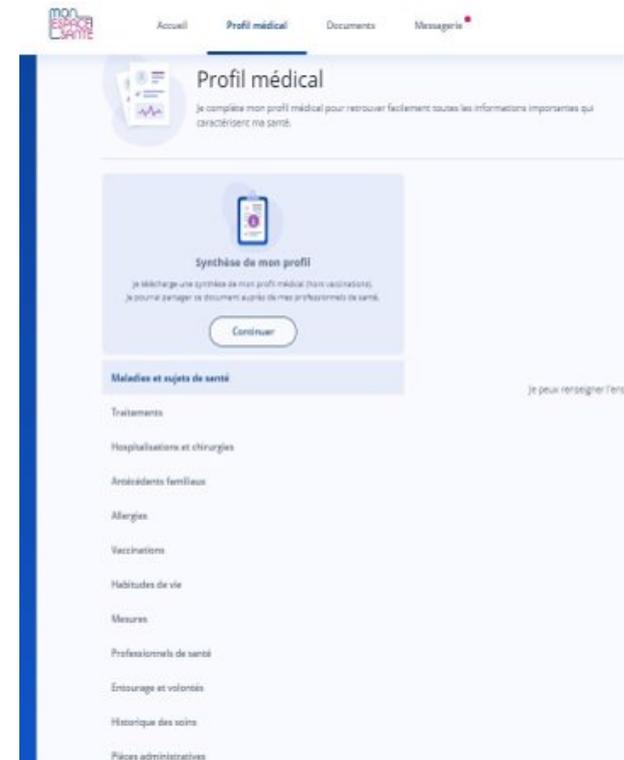
Le profil médical de Mon espace santé permet à l'utilisateur de **prendre en main sa santé** en ajoutant des éléments sur sa situation médicale afin de conserver la mémoire de sa santé et de simplifier les échanges avec ses professionnels de santé.



# Le profil médical

Le profil médical est constitué de 12 rubriques

- ▶ Maladies et sujets de santé
- ▶ Traitements
- ▶ Hospitalisations et chirurgies
- ▶ Antécédents familiaux
- ▶ Allergies
- ▶ Vaccinations
- ▶ Habitudes de vie
- ▶ Mesures
- ▶ Professionnels de santé
- ▶ Entourage et volontés
- ▶ Historique des soins
- ▶ Pièces administratives





# La rubrique Documents

## Maquette



# La rubrique Documents

La partie Documents de Mon espace santé permet à l'utilisateur de **garantir un meilleur suivi de sa santé** et notamment de :

- ▶ Stocker les documents envoyés par les professionnels de santé ou déposés par l'utilisateur
- ▶ De télécharger et/ou de visualiser les documents présents sur Mon espace santé

# Visualiser mes documents

Voir la liste des documents ajoutés avec le nom, la date, la personne ayant ajouté le document et la catégorie

Filtrer un document par catégorie

Visualiser un document en cliquant dessus

Documents de santé

Pour faciliter le suivi de vos soins, vos professionnels de santé peuvent consulter vos documents.  
Qui a consulté mes documents?

Filtrer par Plus récents

NOM	DATE	AJOUTÉ PAR	CATÉGORIE
Mes images	02/11/2021	Martine Leguellec	Radio, écho, scanner, IRM...
Mes santé en nov 2021	02/11/2021	Martine Leguellec	Ma santé en résumé
Mes résultats	13/10/2021	Martine Leguellec	Ma santé en résumé
Mes résultats**#S#E@#	13/10/2021	Martine Leguellec	Autres documents
Ordonnance	06/10/2021	Martine Leguellec	Ordonnances et soins
medicalProfil_pdf-1	01/10/2021	Martine Leguellec	Comptes rendus
Mes résultats_test	11/02/2021	Martine Leguellec	Résultats de biologie
CR Bio	13/10/2019	Martine Leguellec	Prévention et dépistages

1 - 8 sur 8

Télécharger  
Modifier  
Supprimer

Ajouter un document

Accéder à l'historique des accès i.e. savoir qui a consulté mes documents et quand

Télécharger un document  
Modifier ou supprimer un document ajouté par l'utilisateur

# Modifier la confidentialité d'un document

Modifier un document

Tous les champs sont obligatoires.

Nom du document: Mesrésultats

Date du document: 28/05/2021

Catégorie du document: Radio, écho, scanner, IRM...

Confidentialité:

Ce document est visible par les professionnels de santé autorisés à accéder à vos documents.

Ce document est masqué aux professionnels de santé. Il reste visible par la personne qui l'a déposé et par vous-même.

Qui a accès à mes documents ?

Valider

Après avoir cliqué sur « Modifier » je peux mettre à jour les informations de mon document et changer la confidentialité soit

- Rendre visible le document par tous les professionnels autorisés
- Masquer le document pour tous (à l'exception du médecin traitant)

# Catégoriser mes documents

Avec Mon espace santé je peux désormais catégoriser mes documents au sein de rubriques :

- Ma santé en résumé
- Ordonnances et soins
- Radio, écho, scanner, IRM
- Résultats de biologie
- Comptes rendus
- Prévention et dépistage
- Certificats médicaux
- Autres documents
- Synthèse du profil médical
- Pièces administratives

Documents

Pour faciliter le suivi de vos soins, vos professionnels de santé peuvent consulter vos documents.  
[Qui a consulté mes documents ?](#)

Filtrer par

1 - 50 sur 1 430

NOM	DATE	AJOUTÉ PAR	CATÉGORIE
Plan de soins personnalisé	16/02/2021	Inaya Michel	Ma santé en résumé
Relevé d'automesure tensionnelle	13/02/2021	Inaya Michel	Radio, écho, scanner, IRM
Radiographie du genou droit	04/01/2021	Inaya Michel	Ordonnances et soins
Plan de soins personnalisé	19/12/2021	Inaya Michel	Résultats de biologie
Fiche de liaison d'urgence	15/11/2020	Inaya Michel	Comptes rendus
Protocole de soins	20/10/2020	Inaya Michel	Prévention et dépistages
Ordonnance analyses médicales Dr...	03/10/2020	Inaya Michel	Certificats médicaux

Actions disponibles pour 'Ordonnances et soins':  
 Télécharger  
 Modifier  
 Supprimer

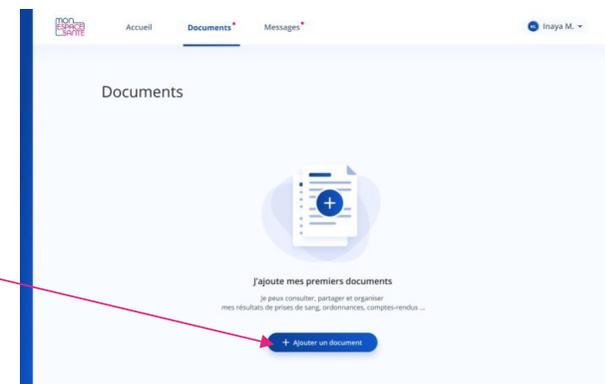
# Quelle articulation entre la rubrique document et le DMP ?

## JE N'AI PAS DE DMP AVANT L'ACTIVATION DE MON ESPACE SANTÉ

(ou j'ai un DMP mais celui-ci n'est pas alimenté)

Lors du premier accès à la page documents :

- Aucun document n'est disponible
- J'ajoute mon premier document en cliquant sur le bouton correspondant



## J'AI UN DOSSIER MEDICAL PARTAGE (DMP) AVANT L'ACTIVATION DE MON ESPACE SANTÉ

Dans ce cas de figure, l'utilisateur retrouve tous ses documents préexistants dans son espace santé

# Quelle articulation entre la rubrique document et le DMP ?

---

Avec la mise en place de Mon espace santé :

- L'application et le site dmp.fr va disparaître pour l'utilisateur au profil de Mon espace santé
- De son côté, mon professionnel de santé peut alimenter mon DMP et je retrouve l'ensemble des documents dans la rubrique document de Mon espace santé et j'en suis notifié.



# Rubrique Messagerie démo



# Messagerie



L'objectif principal de la messagerie est l'échange en toute sécurité des informations personnelles avec l'équipe de soins de l'utilisateur

A la demande des PS, la messagerie ne permet pas d'envoyer un message aux professionnels de santé sans qu'ils n'aient initié une conversation.

**Après le premier contact**, la messagerie sécurisée permet de :

- Répondre à un PS
- Recevoir/sauvegarder et envoyer des documents médicaux

# La messagerie, un espace de communication et d'échange sécurisé

A la création de son espace santé, tout usager disposera une adresse de messagerie sécurisée MSSanté.

*A noter : cette adresse ne permet pas d'échanger des messages avec des adresses mail personnelles classiques car elles ne sont pas suffisamment sécurisées pour échanger des données de santé.*

La Messagerie Sécurisée de Santé est utilisée pour envoyer et recevoir des données de santé.

Le système MSSanté consiste en un « espace de confiance » que peuvent intégrer des opérateurs de messageries (sous conditions de respect des normes de sécurité). Il garantit ainsi la sécurité des échanges et l'interopérabilité des systèmes entre les professionnels utilisant des opérateurs de messagerie sécurisée de santé différents.

The screenshot displays the 'Messagerie' section of the 'mon ESPACE SANTÉ' portal. At the top, there are navigation tabs for 'Accueil', 'Documents', and 'Messages'. The user's name 'Inaya M.' is visible in the top right corner. The main heading is 'Messagerie', followed by the secure email address: 'Mon adresse de messagerie à communiquer à mes professionnels de santé : 217456789012345@patient.mssante.fr'. A 'Copier les informations' button is located below the address. A red arrow points from the text in the first paragraph to this button. Below the address, there is a message list with a header 'Mon espace santé' and a date '20 juil.'. The selected message is a welcome message: 'Bienvenue dans votre messagerie Mon espace santé'. The message content includes a welcome note, instructions on how to use the messaging service, and contact information for the National Health Insurance (INS) at 1234567890. At the bottom of the message, it states: 'Information : ce message n'autorise pas la réponse.'



## L'agenda (à venir)



# Agenda

---

A sa mise en place il permettra à l'utilisateur de retrouver consolidé en un seul endroit l'ensemble de ses événements de santé : rendez-vous médicaux, hospitalisations, rappels d'examen et consultations de prévention, rappels de vaccination, ...

L'agenda ne sert pas à prendre de rendez-vous.

Il permet de représenter chronologiquement les événements passés et futurs qui attragent à mon parcours de soins.



# Le catalogue de services (à venir)



# Catalogue de services

Le catalogue de services est un **panel d'applications compatibles à Mon espace santé**. Il me permet de découvrir les services numériques utiles à ma santé. L'ensemble des applications référencées devront être conformes à un certain nombre d'exigences notamment en terme de sécurité, d'interopérabilité et d'éthique (qualité, accessibilité, transparence, développement durable...).

Je peux autoriser les services de prévention, de diagnostic de soins et de suivi social ou médico-social à échanger des données de santé de manière sécurisée avec Mon espace santé :

- J'autorise mon application de suivi de diabète à enregistrer mes rapports de mesure de glycémie dans Mon espace santé pour les partager avec mon médecin
- J'autorise mon service de téléconsultation à accéder à mon dernier résultat d'examen de biologie stocké dans mon espace santé pour le partager avec mon médecin

Tous les services proposés seront référencés par la puissance publique et l'utilisateur pourra choisir de synchroniser les données et rendez-vous de santé de son espace santé avec les applications de son choix.



## L'accès aux données de mon espace santé



# La gestion des droits d'accès par les professionnels de santé

## Autoriser ou bloquer un professionnel de santé



L'accès des professionnels de santé est paramétrable par l'utilisateur.

L'utilisateur peut donc bloquer ou débloquer un professionnel de santé en particulier.

## Masquer ou démasquer un document



L'utilisateur peut définir la confidentialité de chaque document.

Le document peut être masqué aux professionnels de santé (sauf son médecin traitant et le professionnel de santé qui l'a déposé)

# Droit d'accès des professionnels de santé

## Un professionnel de santé autorisé peut :

- Consulter les documents contenus dans Mon espace santé (selon matrice d'habilitation)
- ★ Déposer les documents et informations utiles à sa prise en charge coordonnée
- ★ Supprimer un document dont il est l'auteur
- ★ Masquer un document à la demande du patient, dont il est l'auteur
- Masquer un document au patient dans l'attente d'une consultation d'annonce
- Consulter l'historique de soins et la rubrique Entourage & Volontés
- Consulter et ajouter une vaccination

★ Ces actions génèrent une notification e-mail qui est envoyée à l'utilisateur. Une notification est également envoyée lors du premier accès d'un professionnel de santé à Mon espace santé

## Des droits élargis pour les médecins traitants :

- Les droits cités précédemment plus :
- ★ Masquer un ou plusieurs documents à la demande du patient, même s'il n'en est pas l'auteur
- Bloquer l'accès à Mon espace santé à un professionnel de santé
- Consulter l'historique de tous les accès au profil Mon espace santé du patient
- Accéder aux documents que le patient a choisi de masquer aux autres professionnels de santé



L'ensemble des actions réalisées par un tiers sont visibles dans l'historique d'activité de Mon espace santé

# Accès à Mon espace santé en situation d'urgence

**Deux modes d'accès sont prévus pour les situations d'urgence, à condition que le patient ne s'y soit pas opposé**

## 1 Un accès SAMU-Centre 15

Le médecin régulateur peut accéder aux documents d'un patient pour lequel il reçoit un appel. Le médecin régulateur n'a pas à justifier le motif de son accès.

## 2 Un accès en mode « bris de glace »

Tout professionnel de santé peut consulter les documents d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé, sauf si ce patient en a bloqué l'accès.

Le professionnel de santé renseigne le nom du patient, son prénom, sa date de naissance et la justification de l'accès.

# La sécurité des données

## Sécurité du produit

Les données de Mon espace santé sont **hébergées en France**.

Le système de sécurisation des données de santé conservées dans Mon espace santé s'appuie sur un ensemble de garanties techniques :

- la conception et l'hébergement en environnement certifié **Hébergeurs de Données de Santé (HDS)** ;
- l'accompagnement par **l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)** ;
- l'homologation du produit Mon espace santé au **Référentiel Général de Sécurité (RGS)**.



### Hébergement

Vos données sont hébergées en France



### Sécurité

Vos données sont hébergées dans un environnement sécurisé, certifié selon le référentiel HDS\*



### Protection

Vos données sont protégées par l'Assurance Maladie

\*Hébergeur de Données de Santé

## Sécurité de l'accès usager

- Vérification de **3 données d'identification personnelles** pour activer Mon espace santé (code provisoire, numéro de sécurité sociale, numéro de série de la carte Vitale)
- Besoin d'un **code d'accès unique** à chaque connexion en plus de la saisie de l'identifiant et du mot de passe
- **Identification biométrique** possible pour se connecter depuis l'appli smartphone

1 Je m'identifie

Mon identifiant  
Identifiant oublié ?

Mon mot de passe  
Mot de passe oublié ?

2 Je choisis le mode de réception de mon code d'accès

Pour assurer la sécurité d'accès à Mon espace santé, je vais recevoir un code d'accès à usage unique.

Par e-mail  Par SMS

Continuer



# L'accompagnement à l'outil



# Accompagnement des usagers

## Support National dans l'Assurance Maladie :

Le support Mon espace santé est assuré par 2 canaux de contact : **téléphone** avec le **3422** et **formulaire de contact mail**

Une équipe Support traite également les demandes d'opposition.

## Les ambassadeurs

Personnes ou structures bénévoles chargées de communiquer, sensibiliser et former les citoyens à Mon espace santé par la conduite d'actions locales

## Les CNFS et médiateurs numériques

- Sensibilisation (ce jour)
- Formation longue (6 modules)
- Ils accompagnent les publics éloignés, travaillent en lien avec les professionnels du territoire (professionnels de santé ou du secteur médico-social)

# Accompagnement des professionnels

## Support National PS par l'Assurance Maladie :

- Rencontres entre les Conseillers Informatique de la CPAM et les PS libéraux avant généralisation.
  - Retour d'expérience des PS
- L'intérêt relevé pour
  - les patients non connus du cabinet
  - meilleure appréciation de la charge par rapport à la valeur avec la création automatique des compte

## Dans les établissements :

- **L'ARS/GRADES** accompagne les DSI des Etablissements pour faciliter l'intégration des outils en vue d'une **alimentation automatique des MES**.
- L'usage de la messagerie sur la préadmission dans les établissements permet de développer l'usage de cette fonctionnalité entre les acteurs.
- Dans les Etablissements, le réseau d'Ambassadeurs peut être sollicité pour accueillir les patients et les aider à l'usage du MES.

## La formation

La formation proposée aux médiateurs sera également proposée

- aux professionnels de santé
- aux acteurs du secteur médico-social



## Elements de communication



# Des flyers

**DES DONNÉES SÉCURISÉES**

Les données présentes dans Mon espace santé proviennent de 3 sources :

- vous-même, pour ajouter tous les documents ou informations que vous jugez utiles ;
- les professionnels et établissements de santé, qui peuvent y déposer les documents en lien avec les soins et examens réalisés ;
- votre caisse d'assurance maladie, qui y dépose automatiquement votre historique de soins.

Toutes ces données sont stockées sur des serveurs hébergés en France et répondant aux plus hautes normes de sécurité techniques\*.

Mon espace santé répond également aux règles édictées par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

**En savoir plus sur nos engagements en termes de protection des données sur : [monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles](https://monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles)**

**UTILISER MON ESPACE SANTÉ, C'EST SIMPLE**

Rendez-vous sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Téléchargez l'application **Mon espace santé**

**VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?**

Contactez-nous par téléphone

**3422** Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

**Partez à la conquête d'un nouvel espace pour votre santé.**

**mon ESPACE SANTÉ**

**VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.**

\*Conception et hébergement en environnement certifié ISO 27001 (Informatique de Santé), accompagné par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), transmission au Ministère Général de Santé (MGS).

**mon ESPACE SANTÉ**

Le nouvel espace numérique personnel et sécurisé dédié à votre santé

**3 AVANTAGES QUI VOUS FACILITENT LA VIE**

**1 STOCKEZ VOS DOCUMENTS DE SANTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ**  
 Vos résultats d'analyses, ordonnances, radios... enregistrez-les simplement dans Mon espace santé. Ils sont en sécurité et accessibles tout le temps et de n'importe où.

**2 PLUS BESOIN D'EMPORTER VOS DOSSIERS MÉDICAUX CHEZ VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ**  
 Avec votre autorisation, ils peuvent accéder à tous vos documents de santé, directement depuis leur interface informatique sécurisée et notamment en cas d'urgence.

**3 ÉCHANGEZ DE FAÇON SÉCURISÉE AVEC VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ**  
 Via la messagerie sécurisée, vos professionnels de santé peuvent vous contacter et vous envoyer des informations en toute confidentialité.

**ET DEMAIN...**  
 Mon espace santé s'enrichira d'autres fonctionnalités. Par exemple, vous aurez accès à un catalogue de services et d'applications de santé sélectionnés pour leur sérieux et leur utilité. Vous retrouverez aussi un agenda personnalisé pour mieux organiser vos rendez-vous médicaux et bénéficier de rappels pour vos vaccins ou dépistages.

**Un service gratuit, activable en quelques clics, proposé par le service public**

**POUR VOUS**

Si vous ne vous y opposez pas, la création de Mon espace santé est automatique. Le service est accessible en quelques clics depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

**POUR VOTRE ENFANT**

Votre enfant, peut lui aussi bénéficier des avantages de Mon espace santé.  
 Pour activer son profil, il suffit de vous connecter à monespacesante.fr avec le code provisoire envoyé pour votre enfant, et de vous assurer d'avoir l'accord de l'autre parent. Votre enfant est ainsi rattaché à votre profil et vous pouvez accéder facilement à ses informations de santé.

# Des affiches

